



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Dévoluy

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle des Gicons

Monument(s)

Appellation : Chapelle des Gicons

Protection : classement

Arrêté : classement le 14/03/1927

Étendue de la protection : Chapelle des Gicons : classement par arrêté du 14 mars 1927

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.